

C2.1 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSPORT ROUTIER

Le transport routier peut-il jouer un rôle quelconque dans les objectifs de durabilité ? Selon l'avis des pays ayant participé à l'étude du Comité, la réponse à cette question est clairement « oui ». Pour résoudre un problème de transport, l'infrastructure routière ne représente généralement que l'une des différentes options évaluées dans le cadre d'une discussion intense avec une dimension politique forte.

Recommandations à l'intention des décideurs

Il incombe aux pays membres d'intégrer des considérations environnementales et sociales dans leurs décisions et leurs activités. Le concept de développement durable nécessite un changement de mentalité pour parvenir à une intégration complète des besoins de développement économique et social, tout en protégeant et améliorant l'environnement. L'intégration devient possible à la suite d'un débat aboutissant à une synthèse qui souligne la fonction essentielle de la gouvernance et de la démocratie locale. La participation du public est la clé de l'acceptation sociale. Elle garantit que tous les intérêts ont été exposés et pris en compte. Ce débat est d'autant plus productif s'il intervient précocement et aux principales étapes de la conception et de la mise en œuvre du projet, de l'infrastructure et du système de transport.

Un processus dans lequel la priorité est donnée à un objectif unique (généralement économique ou environnemental) crée inévitablement des conflits qui amènent le plus souvent à arrêter ou à suspendre le projet, ce qui va à l'encontre des besoins et des intérêts de la collectivité et, fondamentalement, de la durabilité. L'existence d'une législation explicite concernant le développement durable, inscrivant ses principes dans la loi, se révèle toujours très utile pour mettre en œuvre le concept de durabilité dans les transports.

Une analyse financière approfondie des projets spécifiques de mise en œuvre du plan de transport permettra de prévoir des coûts réalistes et supportables. Si les projets de transport ne sont pas associés à des sources de financement fiables, les solutions recommandées pour les aspects sociaux et environnementaux peuvent facilement devenir des « vœux pieux ».

Globalement, sur la base de l'importance des objectifs sociaux et environnementaux dans les plans de transport, intégrer des mesures d'atténuation dans le financement au niveau des programmes ne constitue généralement pas un obstacle pour les budgets des projets. En fait, l'intégration de telles mesures, non seulement favorise la collaboration et la coordination dans le processus de prise de décision, mais elle peut aussi être une source d'économie en réduisant la durée du processus de développement du projet et en éliminant précocement d'éventuels obstacles.

Les méthodes et les instruments utilisés aujourd'hui semblent permettre une approche sophistiquée vers un transport routier durable ; cependant, il apparaît qu'il existe un potentiel important d'amélioration et de perfectionnement. C'est toujours aux générations futures qu'il reviendra de dire si une solution durable pour un projet ou pour le transport routier en général a effectivement été trouvée. Toutefois, un effort continu pour l'amélioration de chacune des dimensions de la durabilité semble être une stratégie prometteuse vers un transport routier durable. Cette stratégie doit viser à « faire toujours mieux – avec moins – pour plus longtemps ».

Aspects techniques

Les effets de fragmentation ont été identifiés comme des impacts négatifs incontestables des projets routiers sur l'environnement. De nombreux pays sont de plus en plus sensibles à la nécessité d'atténuer les effets de fragmentation des routes et du transport routier dans l'environnement urbain. La clé de la réussite réside dans une approche globale et un travail interdisciplinaire entre les responsables des plans routiers, les urbanistes et le public durant le développement et l'évaluation des projets.

Dans la construction et l'entretien, l'accent est généralement mis sur les considérations techniques et, dans une certaine mesure, sur les préoccupations environnementales classiques, et notamment l'atténuation des impacts négatifs qui peuvent se produire pendant les travaux. Le lien avec le concept de durabilité est assez faible. Développer le genre d'objectifs spécifiques et, en particulier, des critères fonctionnels qui utiliseraient pleinement les opportunités du processus de production, est une tâche considérable qui reste à accomplir. Les administrations doivent coopérer étroitement avec les entrepreneurs et les exploitants.

Dans la plupart des pays, l'évaluation de la durabilité du transport routier repose sur des méthodes issues du domaine environnemental, telles que l'évaluation environnementale stratégique ou l'étude d'impact sur l'environnement. Peu de pays appliquent des méthodes complémentaires, qui apporteraient une vue plus large des impacts ou une perspective globale des trois dimensions de la durabilité. Le développement de ces instruments méthodologiques au niveau de l'évaluation du projet ou du plan est un champ de recherche qui reste à explorer.

Un élément essentiel de l'évaluation de la durabilité du transport routier à long terme semble être le recueil permanent de données pertinentes liées aux impacts du réseau routier. Ce suivi d'indicateurs cruciaux couvrant les trois dimensions de la durabilité est une nécessité essentielle pour analyser l'évolution des impacts pendant le cycle de vie de l'infrastructure et pouvoir évaluer la durabilité dans le futur.

Pour pouvoir procéder à des évaluations environnementales efficaces et répondre à toutes les conditions ainsi qu'aux objectifs de financement, il est important que les évaluations au niveau des plans et des programmes restent rigoureuses. Bien que les programmes de formation et les incitations soient de bons outils, il est recommandé d'effectuer une évaluation ou un processus d'examen systématique pour s'assurer que les directives sont correctement appliquées dans tous les plans et programmes et que les objectifs sont atteints. Il faudrait envisager de développer des réglementations ou des incitations afin que le respect de l'environnement et d'autres facteurs d'atténuation restent des priorités dans les projets, au lieu de faire partie des premiers éléments dont on se débarrasse.

Recommandations à l'AIPCR

La durabilité est un thème fondamental pour toute l'AIPCR et ses comités. Nous devons tous garder cela à l'esprit dans le développement de la stratégie de l'AIPCR. Actuellement, cet aspect n'est pas totalement exprimé avec succès dans l'exercice de l'organisation.